

Communiqué de presse

Paris, le 20 avril 2017

Baromètre Appel Médical 2017 des salaires de la santé

Métiers de la santé : les éducateurs spécialisés dans le handicap remportent la palme de la plus forte hausse de salaire en 2016, + 3,8 % par rapport à 2015

Quels sont les professionnels de santé dont les salaires ont été le plus revalorisés en 2016 ? Selon la sixième édition du baromètre Appel Médical des salaires de la santé, qui se penche sur six familles de métiers¹ et analyse 13 fonctions paramédicales, les professionnels du handicap sont ceux qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu. De 2015 à 2016, la fiche de paie des éducateurs spécialisés a progressé de 3,8 % pour s'établir en moyenne à 2 022 euros bruts mensuel. Ils sont suivis des aides médico-psychologiques (métiers du soin et de l'assistance), dont le salaire a augmenté de 3,1 % sur cette même période, avec en 2016 une rémunération moyenne de 1 751 euros bruts mensuel. En queue de peloton, les infirmiers de bloc opératoire (IBODE) et les techniciens de laboratoire d'analyses médicales ferment la marche avec, chacun, une baisse de leur rémunération moyenne de 1,4 % en 2016 par rapport à 2015. Les professionnels de santé les mieux rémunérés en 2016 sont les infirmiers anesthésistes (IADE), avec un salaire moyen de 3 808 euros bruts mensuel en moyenne, en hausse de 2,4 % sur un an. En bas de l'échelle des salaires figurent les agents de service hospitalier, dont la rémunération moyenne de 1 548 euros bruts mensuel en 2016 n'a progressé que de 0,5 % par rapport à 2015.



Christophe BOUGEARD

« Les Français sont à la veille d'échéances électorales décisives pour l'avenir du pays et la santé est, à n'en pas douter, l'une de leurs priorités. Leur attachement au système de soins hexagonal est réel et, dans ce contexte, les défis auxquels les acteurs de la santé font face n'en sont que plus aigus. Les établissements de santé, publics ou privés, sont aux prises avec des contraintes économiques lourdes tandis qu'ils doivent assurer la continuité des soins. Les professionnels de santé se retrouvent au cœur de cette équation à plusieurs inconnues. Comment, dans un contexte financier sous pression, attirer et rémunérer à leur juste valeur les talents dont a besoin notre système de santé tout en sachant que les besoins vont aller croissant, en raison des départs à la retraite et de la médicalisation accrue de la société ? Dans ce contexte, le baromètre Appel Médical des salaires de la santé révèle que les professionnels de santé sont loin d'être logés à la même enseigne. Sans doute y a-t-il là quelques pistes pour répondre aux pénuries qui touchent certains métiers », déclare Christophe Bougeard, directeur général Appel Médical.

¹ Les fonctions ou intitulés évoqués dans le communiqué de presse se déclinent au féminin comme au masculin.

Salaires de la santé : les évolutions en 2016 par rapport à 2015

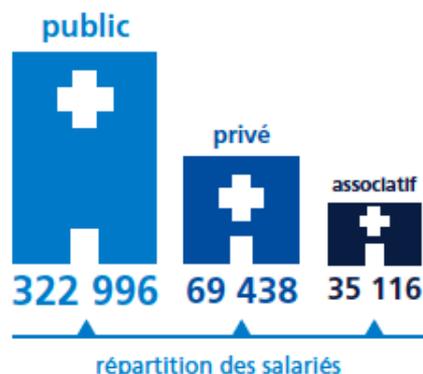
 métiers du soin et de l'assistance				
	2015	2016		
infirmier DE	2 198 €	2 219 €	↗	+1%
aide-soignant	1 717 €	1 722 €	↗	+0,3%
agent de service hospitalier	1 541 €	1 548 €	↗	+0,5%
aide médico-psychologique	1 698 €	1 751 €	↗	+3,1%
 métiers du bloc opératoire				
	2015	2016		
infirmier anesthésiste DE	3 718 €	3 808 €	↗	+2,4%
infirmier de bloc opératoire DE	3 222 €	3 176 €	↘	-1,4%
 métiers de la petite enfance				
	2015	2016		
auxiliaire de puériculture	1 588 €	1 595 €	↗	+0,5%
auxiliaire de crèche	1 480 €	1 488 €	↗	+0,5%
 métiers de la pharmacie et du laboratoire d'analyse				
	2015	2016		
technicien de laboratoire d'analyses médicales	1 949 €	1 922 €	↘	-1,4%
préparateur en pharmacie	1 967 €	1 987 €	↗	+1%
pharmacien d'officine	3 417 €	3 391 €	↘	-0,8%
 métiers de la rééducation				
	2015	2016		
masseur-kinésithérapeute	2 635 €	2 638 €	↗	+0,1%
 métiers du handicap				
	2015	2016		
éducateur spécialisé	1 949 €	2 022 €	↗	+3,8%

Les métiers du soin et de l'assistance

Infirmier diplômé d'Etat (IDE)

- En 2016, les IDE gagnent en moyenne 2 219 € bruts par mois, un salaire en hausse de 1 % par rapport à 2015.

- Une tendance s'est fait jour en 2016 : la baisse du nombre de candidats aux concours infirmiers observée par les IFSI. La profession perdrait donc de son attractivité. Les jeunes générations s'engagent avec une haute idée du métier que contredit trop souvent, ou trop tôt, la pratique. Plus attachées à l'équilibre des temps de vie, elles pensent parfois trouver la réponse en s'installant ensuite en libéral, sous-estimant peut-être les difficultés de l'exercice, notamment celle d'un chef d'entreprise qui doit constituer sa clientèle et la fidéliser. Soulignons cependant une évolution récente – la seule sans doute qui ouvre de réelles perspectives pour une petite partie de la profession : l'infirmier de pratique avancée. Créé par la loi de Santé, déjà bien installé chez nos voisins anglophones, ce « nouveau métier » fait la part belle au raisonnement clinique expert et au leadership, un mot encore peu usité par la profession infirmière.



- S'agissant des salaires, les infirmiers de la fonction publique ont vu leur point d'indice augmenter de 1,2 % après un gel de plusieurs années. Toutefois, le niveau des rémunérations, d'une manière générale, reste faible. Par ailleurs, les heures supplémentaires ne sont que rarement payées mais versées sur un compte épargne-temps qui n'est souvent converti qu'au moment du départ à la retraite.

Aide-soignant

- En 2016, les aides-soignants gagnent en moyenne 1 722 € bruts par mois, un salaire en hausse de 0,3 % par rapport à 2015.



rémunération selon les segments d'activités

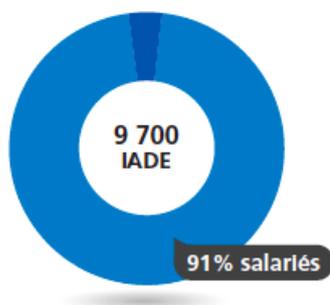
■ Le problème de positionnement du métier d'aide-soignant persiste. Les travaux de réingénierie du référentiel d'activités, de compétences et de formation entamés au printemps 2015 ont subi un coup d'arrêt depuis novembre 2016, laissant la profession dans l'expectative. Dans les faits, les aides-soignants réalisent des actes qu'ils ne sont pas censés exécuter, comme la glycémie capillaire ou la distribution de médicaments. D'autres, comme la toilette, doivent être effectués « sous la responsabilité » d'un infirmier, alors qu'ils pourraient relever du rôle propre de l'aide-soignant. Les aides-soignants souhaitent que soient redéfinis les contours de leurs pratiques et que davantage de cohérence soit apporté au système, y compris sur le plan des diplômes : les aides-soignants issus du bac pro ont un diplôme de niveau IV alors que ceux issus de la filière classique ont un diplôme de niveau V. La création en 2016 du diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES) ne fait qu'ajouter aux nombreuses

interrogations de la profession. Il fusionne en effet les diplômes d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico psychologique, tout en professionnalisant le métier d'auxiliaire de vie scolaire. Les titulaires de ce diplôme seront amenés à travailler en institution : quel sera leur rôle par rapport à celui des aides-soignants ?

Les métiers du bloc opératoire

Infirmier anesthésiste (IADE)

- En 2016, les IADE gagnent en moyenne 3 808 € bruts par mois, soit un salaire en hausse de 2,4 % par rapport à 2015.



Infirmier de bloc opératoire (IBODE)

- En 2016, les IBODE gagnent en moyenne 3 176 € bruts par mois, un salaire en baisse de 1,4 % par rapport à 2015.

- Le décret de 2015 relatif aux actes relevant de la compétence exclusive des IBODE s'est traduit en 2017 par une nette augmentation des inscriptions aux concours. Certaines écoles ont même doublé le nombre d'inscrits. Cette évolution devrait progressivement augmenter la qualification du personnel exerçant en bloc opératoire. Reste tout de même la question du financement de la formation, qui pose problème à beaucoup d'IDE souhaitant devenir IBODE. L'autre possibilité pour les infirmiers ayant des années d'expérience en bloc est d'entamer un parcours de VAE. Mais tant que le référentiel de formation IBODE n'est pas revu pour être traduit sous la forme de compétences, ce parcours est bloqué pour un certain nombre de personnes. Les travaux de réingénierie de la formation devraient toutefois être entamés cette année.



- Les IBODE souhaitent, après plusieurs années de négociation, que leur diplôme soit élevé au niveau Master – ce qu'ont obtenu les IADE. Cette reconnaissance, doublée d'une revalorisation salariale, constituent les deux demandes fortes pour la prochaine mandature.

Les métiers de la petite enfance

Auxiliaire de puériculture

- En 2016, les auxiliaires de puériculture gagnent en moyenne 1 595 € bruts par mois, en hausse de 0,5 % par rapport à 2015.
- Il y a encore quelques années, les trois quarts des 18 000 auxiliaires de puériculture fraîchement diplômées souhaitaient travailler en milieu hospitalier, dans des services de pédiatrie ou des maternités. Cette tendance s'est atténuée : aujourd'hui, elles ont pris conscience que la grande majorité des recrutements proviennent des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). D'un côté, en effet, les structures hospitalières se regroupent et des maternités ferment ; de l'autre, les crèches manquent cruellement de personnel qualifié (infirmières puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture).



- La pénurie touche en particulier le métier d'auxiliaire de puériculture, auquel seules 4 000 personnes sont formées chaque année (dont une part croissante d'hommes, du moins dans la région Rhône-Alpes). Il en faudrait beaucoup plus, dans un pays qui compte 800 000 naissances annuelles et où 23 % des enfants de moins de 3 ans sont confiés au moins une fois par semaine à un EAJE, d'après une étude de la Drees. Sans compter qu'une vague massive de départs à la retraite débutera prochainement. Pour résoudre le problème, sans doute faudrait-il lever les obstacles, notamment réglementaires, à l'ouverture de formations supplémentaires, et développer les passerelles avec les CAP Petite Enfance.

Auxiliaire de crèche

- En 2016, les auxiliaires de crèche gagnent en moyenne 1 488 € bruts par mois, en hausse de 0,5 % par rapport à 2015.
- L'auxiliaire de crèche aide les enfants dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (habillage, prise de repas...). Elle mène avec eux des activités d'éveil (jeux, apprentissage de la vie collective...). Elle peut également effectuer l'entretien du cadre de vie des enfants. Pour devenir auxiliaire de crèche, un diplôme de niveau CAP / BEP dans le secteur de l'aide sociale et familiale (petite enfance, carrières sanitaire et sociale) est nécessaire. La moitié des auxiliaires de crèches ont moins de 30 ans.

Les métiers de la pharmacie et du laboratoire d'analyse

Technicien de laboratoire d'analyses médicales

- En 2016, un technicien de laboratoire d'analyses médicales gagne en moyenne 1 922 € bruts par mois, en baisse de 1,4 % par rapport à 2015.



- Les analyses médicales permettent au médecin de confirmer un diagnostic ou de déceler une maladie. C'est le technicien de laboratoire d'analyses médicales qui est en charge de les réaliser. Il procède aux divers examens en se basant sur l'ordonnance : prélèvement de sang ou de tissus chez le patient, recherche de germes ou d'anomalies, etc.
- Il prépare les instruments et les substances à utiliser et donne les consignes au patient avant l'examen. Les résultats seront alors transmis au responsable du laboratoire qui se chargera de les interpréter. L'entretien et la vérification du matériel sont aussi à sa charge.

Préparateur en pharmacie

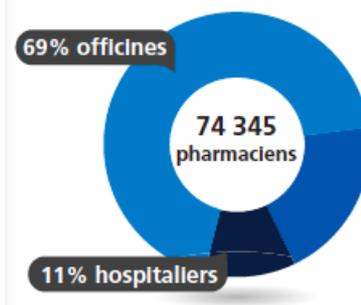
- En 2016, un préparateur en pharmacie gagne en moyenne 1 987 € bruts par mois, en hausse de 1 % par rapport à 2015.



- La pénurie de préparateurs en pharmacie se confirme, en raison d'un cercle vicieux : les pharmaciens n'ont pas le temps de former des apprentis, d'où une baisse des inscriptions en CFA. Les recrutements sont d'autant plus difficiles que les préparateurs sont réticents à s'éloigner de leur lieu de vie pour des contrats pas toujours à la hauteur de leurs attentes, en termes de durée ou de rémunération.

Pharmacien d'officine

- En 2016, un pharmacien d'officine gagne en moyenne 3 391 € bruts par mois, en baisse de 0,8 % par rapport à 2015.
- 2016 a vu une forte hausse de la demande de pharmaciens hospitaliers. Cela s'explique par l'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre, du décret de 2015 réservant aux seuls titulaires d'un diplôme d'études spécialisées (DES) de pharmacie la possibilité d'exercer dans une pharmacie à usage intérieur (PUI). Par dérogation, jusqu'à 2024, les pharmaciens justifiant de deux ans d'expérience en PUI dans les dix dernières années ont aussi la possibilité d'y exercer. Ce type de profils étant rares, les candidats ont pu faire valoir leurs exigences salariales. Pour les attirer, les établissements de santé ont souvent dû prendre en charge leur mobilité géographique et mettre un logement à leur disposition.



Le métier de la rééducation

Masseur-kinésithérapeute

- En 2016, un masseur-kinésithérapeute gagne en moyenne 2 638 € bruts par mois, en hausse de 0,1 % par rapport à 2015.
- Alors que la demande de soins de rééducation suit une tendance à la hausse dans une société vieillissante, la pénurie de masseurs-kinésithérapeutes persiste sur l'ensemble du territoire. La situation ne devrait pas s'améliorer à court terme, puisque aucun diplômé n'arrivera sur le marché de l'emploi l'an prochain. 2018 sera en effet une « année blanche », en raison du nouveau cursus de formation en 4 ans entrée en vigueur à la rentrée 2015. Ce sont donc quelque 2 600 professionnels qui feront défaut pour combler les postes vacants, les congés maternité, congés payés ou congés maladie en centres de rééducation fonctionnelle ou en structures hospitalières.



salaires par segment

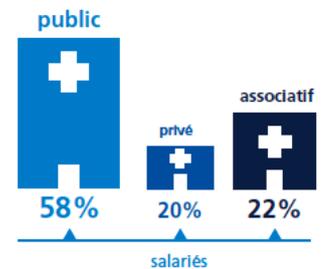
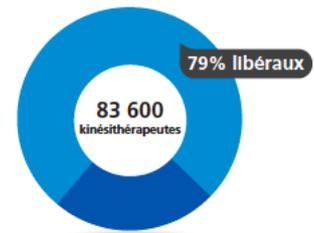
	salaire moyen	
	2015	2016
activité hospitalière	2 629 €	2 637 €
thermes et thalasso	2 651 €	2 644 €
handicap	2 639 €	2 662 €

évolution du salaire 2015 > 2016



- Car si 80 % des kinés exercent en libéral, les 20 % qui choisissent le salariat sont souvent les jeunes diplômés, sans charge de famille et donc mobiles, qui acceptent des remplacements pour accumuler les expériences professionnelles dans des milieux et des régions variés. Le pool des remplaçants comprend aussi, à l'inverse, des kinés en fin de carrière qui souhaitent un complément de revenus. Si l'exercice libéral a la préférence de ces spécialistes, c'est principalement parce qu'il est plus rémunérateur. Certains seront tout de même attirés, en cours de carrière, par des postes salariés en centre de rééducation fonctionnelle, grâce à la qualité des

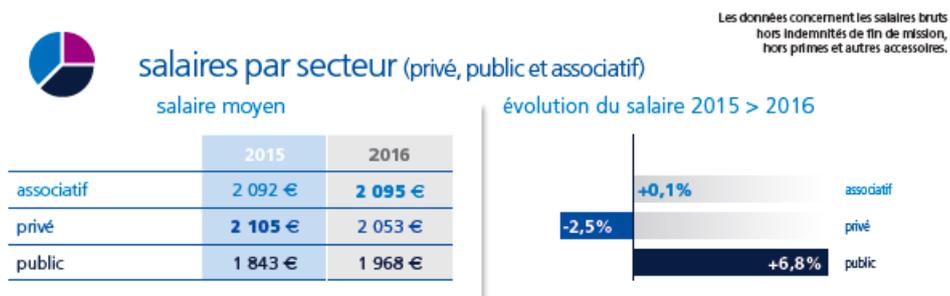
plateaux techniques mais aussi par envie de travailler en équipe. L'attractivité de l'environnement sera alors un indéniable atout : mer, montagne ou grandes villes. Ces dernières séduisent notamment les kinés étrangers, nombreux à venir exercer en France pour soulager les demandes des établissements. Les besoins des hôpitaux sont plus difficiles à combler, car les salaires y sont plus bas et l'exercice souvent consacré à la gériatrie.



Le métier du handicap

Éducateur spécialisé

- En 2016, un éducateur spécialisé gagne en moyenne 2 022 € bruts par mois, en hausse de 3,8 % par rapport à 2015. Il s'agit de la plus forte hausse de salaire, tous métiers confondus, constatée dans l'édition 2017 du baromètre Appel Médical des salaires de la santé.
- Le secteur du handicap, qui regroupe des établissements médicalisés et socio-éducatifs, est constitué en grande majorité de structures associatives. Celles-ci sont moins impactées par les coupes budgétaires que les établissements de santé. La notion de service y est en outre très forte : bien souvent, les associations sont gérées par des familles dont les propres enfants sont suivis au sein des structures. Les salariés bénéficient de repos trimestriels prévus par les conventions collectives et les personnels absents y sont presque toujours remplacés. Tout cela en fait un secteur à part, où l'on peut plus facilement qu'ailleurs trouver du sens à exercer son métier en établissant une vraie relation avec les patients.



- Le métier d'éducateur spécialisé intervient principalement dans quatre grands domaines : la santé, la protection de l'enfance, la protection administrative et la protection judiciaire. Cela regroupe beaucoup de pratiques différentes et de lieux d'exercice variés (structures de soin, maisons d'enfants à caractère social, centre éducatif renforcé, centre éducatif fermé, action éducative en milieu ouvert, etc.). L'éducateur spécialisé doit aussi s'adapter aux réponses apportées dans le cadre des politiques publiques. Là où il y avait auparavant un métier, il y en a désormais plusieurs. Le diplôme s'est beaucoup théorisé. Souvent, la spécialisation se fait sur le terrain grâce, notamment, à la formation en alternance.
- L'avenir de ce secteur, qui se caractérise par un grand éparpillement, passe par des regroupements d'ailleurs encouragés par les ARS (agences régionales de santé). Aujourd'hui, l'heure est à la fusion d'associations afin d'atteindre une taille moyenne permettant de mutualiser les coûts de fonctionnement. Arrivera-t-on un jour à une structuration autour de trois

ou quatre grands groupes nationaux, comme c'est le cas dans le secteur sanitaire ? Sans doute pas avant de nombreuses années, le cas échéant.

Méthodologie

Le baromètre Appel Médical des salaires de la santé est une étude basée sur les salaires réels constatés, et donc non déclarative, réalisée sur les années pleines 2015 et 2016.

- L'édition 2017 du baromètre a reposé sur l'analyse de 611 712 fiches de paie d'intérimaires Appel Médical : la règle imposant qu'un intérimaire soit rémunéré au même niveau qu'un salarié titulaire garantit une bonne représentativité des salaires.
- Couverture des six grands secteurs du monde de la santé (Soins et Assistance, Bloc opératoire, Petite enfance, Pharmacie & laboratoire d'analyses médicales, Rééducation et Handicap), représentant au total 13 métiers.
- Les salaires présentés sont les salaires réels des intérimaires, qui sont payés au même niveau que les salariés permanents.
- La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés (10 %), les indemnités de fin de mission (10 %) et les primes variables n'ont pas été pris en compte.
- Par ailleurs, le baromètre ne mesure pas les avantages indirects et complémentaires à la rémunération tels l'accès à un logement, une crèche, des primes exceptionnelles de recrutement, de mobilité, etc.

A propos d'Appel Médical

Appel Médical, filiale du Groupe Randstad France, est le N°1 du recrutement et du travail temporaire médical, paramédical et pharmaceutique en France depuis plus de 45 ans. Il intervient dans les secteurs hospitaliers, 3ème âge, handicap, petite enfance, métiers du médicament, santé au travail, hospitalisation et soins à domicile. Les 280 collaborateurs-trices permanent(e)s d'Appel Médical délèguent plus de 30 000 collaborateur-trices intérimaires par jour auprès de 8 300 clients à

travers son réseau de 105 agences en France. En 2016, Appel Médical a recruté en CDI/CDD plus de 3 800 professionnel-les de santé.

Appel Médical Search est le département dédié aux médecins, cadres de santé et de direction d'Appel Médical.

En savoir plus sur : www.appelmedical.com | [@appel_medical](https://twitter.com/appel_medical)

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2016 un chiffre d'affaires de 3,04 milliards d'euros. En 2016, le groupe (3 600 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 65 000 collaborateurs intérimaires et recruté 42 500 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 700 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

Retrouvez-nous sur :



www.grouperandstad.fr

| [@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)



<http://resources.grouperandstad.fr>

| [@DataLabEmploi](https://twitter.com/DataLabEmploi)

Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication
Tél. 01 41 62 22 10

Sophie Durand : 06 37 86 44 00
Sébastien Buffet : 06 01 35 25 39

Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr
Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr
Laure Curien : laure.curien@wellcom.fr